BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 502

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Ventes et cessions

800 744 526 RCS Valenciennes.
ASB HOLDING.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : rue des Frères Lumière, Zone d'activitésdu Mont Houy, 59300 Aulnoy Lez Valenciennes.
Précédent propriétaire : 800 744 526 RCS Valenciennes. **ASB HOLDING.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FACON MEDICAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : rue des Frères Lumière Zone d Activités du Mont Houy 59300 Aulnoy-lez-Valenciennes Capital : 1155120.00 EUR Numéro unique d'identification : 482611696 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbee : ASB HOLDING Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Zone d'activitésdu Mont Houy, rue des Frères Lumière 59300 Aulnoy Lez Valenciennes Capital : 500000.00 EUR Numéro unique d'identification : 800744526 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1169761.00 EUR - passif de 144267.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Augmentation du capital de « FACON MEDICAL », absorbante au titre de l'absorption de « ASB HOLDING» absorbée : 862 060 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué aux associés ou ayants droit de « ASB HOLDING » 86 206 actions d'une valeur nominale de 10 euros créées par « FACON MEDICAL » à titre d'augmentation de capital, réparties entre les ayants droit à raison de 1 000 actions de « FACON MEDICAL » pour 116 parts de « ASB HOLDING ». Montant prévu de la prime de fusion : 163 434 euros. La société « ASB HOLDING », absorbée détenant 115 512 actions de " FACON MEDICAL " absorbante, l'augmentation du capital résultant de la fusion sera suivie d'une réduction du capital de 1 155 120 euros. La différence entre la valeur d'apport (soit 1 065 058 €) et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 115 512 actions (soit 1 155 120 €), différence par conséquent égale à 90 062 €, s'ajoutera à la prime de fusion en totalité. Ladite fusion prendra effet au 1er avril 2020. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis en vertu de l'article L236-14 du code de commerce. Date du projet commun de fusion : 19.02.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société

participante : Pour la société FACON MEDICAL : 19.02.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes). Pour la société ASB HOLDING : 19.02.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes)..

